



N° 3 - Octobre 2017

Enquête pratiques culturales Canne 2014

Enquête sur les pratiques phytosanitaires sur la canne à sucre en 2014

L'enquête sur les pratiques culturales des agriculteurs en grandes cultures en 2014 fait suite à celle réalisée en 2011 en métropole et dans les DOM. Elle constitue un outil majeur de description des pratiques des exploitants. L'enquête dans les DOM concerne la canne à sucre. En Guadeloupe, l'enquête s'est déroulée de mi-janvier à fin mars 2015, auprès de 199 exploitations agricoles.

L'enquête 2014 est une enquête dite « complète » avec recueil des informations sur l'ensemble de l'itinéraire technique (précédents culturaux, interculture, fertilisation,...) et sur les pratiques phytosanitaires.

Cette enquête permettra de mieux comprendre la diversité des pratiques, et d'évaluer l'incidence des actions mises en œuvre pour accompagner l'évolution de ces pratiques (plan Ecophyto 2018, mesures agro-environnementales de la PAC...). Le plan d'action Ecophyto visant à réduire l'usage des phytosanitaires prévoit la reconduction des enquêtes périodiques sur les grandes cultures (canne à sucre), l'arboriculture (banane) et les cultures légumières pour les DOM et la mise en place d'enquêtes intermédiaires. Les résultats de l'enquête seront notamment utilisés pour produire des indicateurs afin de suivre l'évolution de l'usage des produits phytosanitaires (indicateur de fréquence de traitement : IFT).

Résultats des enquêtes 2011 et 2014

Nombre moyen de traitements phytosanitaires (traitement : un produit appliqué en un passage)

	Nombre de traitements herbicides		Nombre de traitements rodenticides		Nombre total de traitements	
	2011	2014	2011	2014	2011	2014
GUADELOUPE	2,2	2,7	nd	nd	2,5	2,9
REUNION	2,8	4,6	2,4	1,4	5,2	6,0

nd : non diffusé (le nombre d'observations ou la précision ne sont pas suffisants).

IFT moyen régional (toutes parcelles)

	IFT moyen					
	Herbicide		Autres		Total	
	2011	2014	2011	2014	2011	2014
GUADELOUPE	2,0	2,4	nd	nd	2,3	2,6
REUNION	2,3	3,4	2,4	1,4	4,7	4,8

Part de surface recevant au moins un traitement herbicide

GUADELOUPE	98%
REUNION	99%

source : AGRESTE Les Dossiers N° 36 - SEPTEMBRE 2016
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/pratiques-culturaux>

Agreste: la statistique agricole

Le nombre de traitements phytosanitaires sur la canne comprend majoritairement des traitements herbicides au champ et sur les bordures puis pour une très faible part des traitements anti-rongeurs.

Les traitements herbicides concernent 98 % de la sole cannière de Guadeloupe. Ils ont évolué faiblement à la hausse (+ 7%) entre 2011 et 2014 en atteignant une moyenne de 2,9 traitements. Le nombre de traitements est toutefois deux fois plus faible que celui de La Réunion.

L'indicateur de fréquence de traitement (IFT), qui mesure le nombre d'épandages d'une dose de référence du produit, est passé de 2,4 en 2011 à 2,6 en 2014.

Définitions

Traitement phytosanitaire : Est désigné ici comme traitement phytosanitaire l'application d'un produit lors d'un passage. Un même produit appliqué en deux fois compte ainsi pour deux traitements. Un mélange de deux produits appliqué lors d'un même passage compte également pour deux traitements.

IFT : indicateur de fréquence de traitement. Pour un traitement, l'indicateur de fréquence de traitement (IFT) est le ratio entre la dose employée et la dose de référence du produit utilisé.

Méthodes

L'IFT peut être décliné selon 4 grandes catégories d'usage :

- les herbicides (ou désherbants) permettent de détruire les mauvaises herbes.
- les insecticides (y compris acaricides et nématicides) permettent de lutter contre les insectes tels que les pucerons.
- les fongicides (y compris bactéricides) traitent les cultures contre les maladies dues aux champignons microscopiques.
- les autres produits comprennent notamment les régulateurs de croissance, les molluscicides et les rodenticides. Les régulateurs de croissance modifient la morphologie de la plante et évitent aux cultures de se casser ou ployer en limitant la pousse de la tige. Les molluscicides protègent des attaques de limaces. Les rodenticides sont destinés à tuer les rongeurs considérés comme nuisibles.

Le nombre de traitements moyen et les IFT ne comprennent pas les adjuvants qui peuvent être utilisés avec les produits phytosanitaires. Les adjuvants (huiles et autres) sont utilisés pour améliorer l'action d'un produit phytosanitaire.

Le nombre de traitements et les IFT sont des indicateurs complémentaires pour mesurer l'utilisation des produits phytosanitaires. L'indicateur du nombre de traitements est fonction du nombre de produits appliqués et du nombre de passages pour chacun des produits. L'IFT mesure le nombre moyen de doses de référence appliquées à une culture pendant une campagne. Le calcul de cet indicateur prend donc en compte à la fois le nombre de traitements et, pour chaque traitement, la part de la surface traitée et la dose appliquée sur cette surface. Le niveau relatif de ce dosage peut être plus particulièrement mesuré par le rapport entre la dose appliquée et la dose de référence utilisée pour le calcul des IFT.

Les précisions sur les IFT et leur mode de calcul (détermination doses de référence...) sont détaillées sur le site du ministère : <http://agriculture.gouv.fr/indicateur-de-frequence-de-traitements-phytosanitaires-ift#acc6>.

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt - Service de l'information statistique et économique-

Route de Saint Phy
Saint-Claude
97109 BASSE-TERRE Cedex
Tél : 0590-99-09-09
<http://daaf971.agriculture.gouv.fr>

Directeur de la publication : V. FAUCHER
Rédacteur : Thierry ROUSSEAU
PAO : Didier FASSION
Impression : DAAF

Dépôt légal : 4ème trimestre 2017
ISSN : en cours
© Agreste 2017

